



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, lundi 17 novembre 2014

Un plan ambitieux pour les ouvertures de classes

Comme le Président de la République l'a réaffirmé, considérant qu'il y a impérieuse nécessité à construire partout, aussi rapidement que possible, bien et à coût maîtrisé un grand nombre de classes, considérant également que les conditions de mise en œuvre de la restauration scolaire doivent être améliorées, comme il s'y était engagé, le Préfet de Mayotte a engagé simultanément trois actions :

1. encourager l'achèvement des chantiers en cours par le SMIAM avant sa dissolution d'office,
2. déployer un vaste plan de construction scolaire en structures adaptées à l'urgence et au volume des besoins,
3. engager la rénovation progressive et raisonnée du patrimoine existant.

Au cours de ces six dernières semaines, c'est un inventaire minutieux, dans chaque commune, qui a été menée par la Secrétaire générale adjointe de la préfecture, le vice-rectorat et la DEAL. Il est apparu que 42 classes construites sont toujours en attente de livraison faute de règlement des dernières factures par le SMIAM. Dès ces formalités accomplies par le syndicat, elles pourront accueillir leurs premiers élèves.

Par ailleurs, au titre de 2014, un plan d'ampleur a été présenté aux élus qui l'ont d'ores et déjà validé. Ce plan, élaboré en concertation avec l'Education nationale, prévoit la création de 20 nouvelles classes et de 15 réfectoires pour un montant avoisinant les 6 M€.

Enfin, pour préserver l'activité des entreprises locales qui seront sollicitées, ce plan arrête également la rénovation de plus de 200 salles de classes.

Au total, ce seront donc plus de 12 M€ que l'Etat a décidé d'engager d'ici la fin de l'année pour l'amélioration des conditions d'apprentissage des d'élèves à Mayotte. Si les communes font preuve de réactivité, l'appel d'offre peut être publié fin décembre.

En 2015, ce plan sera poursuivi en retenant les mêmes priorités : construction, rénovation.

Toutes les communes du département sont concernées par ce plan de relance.

Contact presse

Préfecture de Mayotte-service communication interministérielle-

Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



@Prefet976

Préfet de mayotte(organisme gouvernemental)

A noter que l'effort financier conséquent consenti par l'Etat pourra, dès 2015, être renforcé par celui des communes qui, compte-tenu de la dissolution du syndicat en charge de la construction scolaire et en attendant que les élus choisissent la structure qui portera cette compétence, disposeront alors des subventions qu'elles lui versaient précédemment, soit près de 4.4 M€ supplémentaires.

Une mobilisation humaine sans précédent du Vice-rectorat et de la DEAL va permettre d'accompagner, aux côtés des maires, cette ambitieuse perspective au profit des attentes légitimes des mahoraises et des mahorais pour leurs enfants. Première priorité de *Mayotte 2025*, **nous pouvons estimer que *Mayotte 2025* est déjà en marche.**

Contact presse

Préfecture de Mayotte-service communication interministérielle-

Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de mayotte(organisme gouvernemental)
@Prefet976